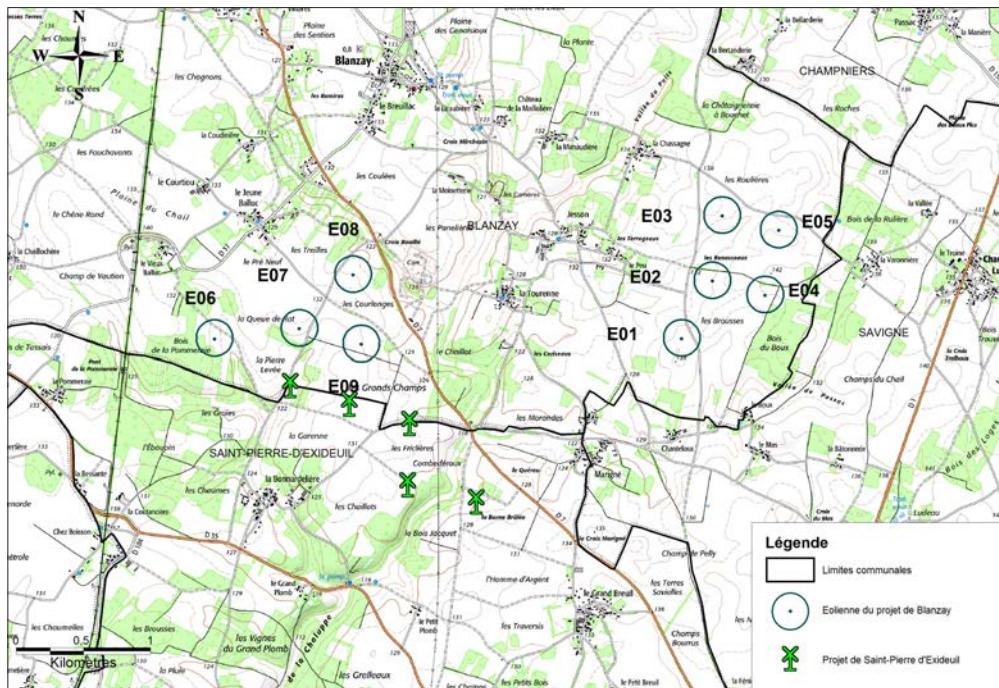


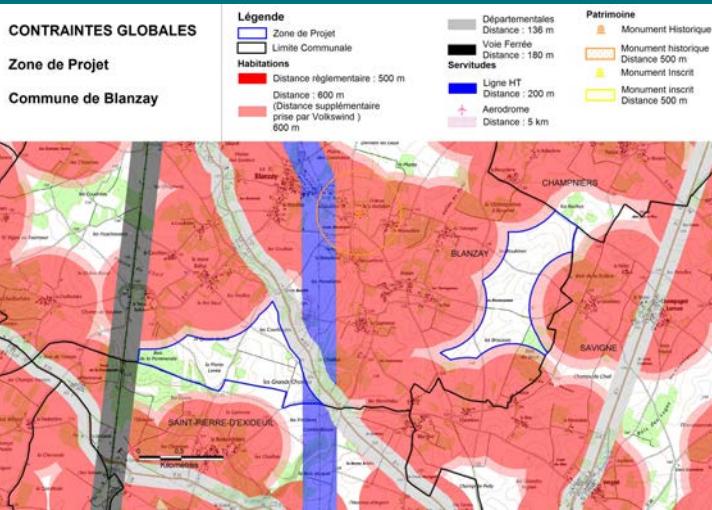
# Ferme éolienne de Blanzay

## Infos Projet

### Implantation



### Carte des contraintes



### Etat de l'éolien

#### En France :

Objectif de 15 000 MW installés d'ici 2018  
(12 065 MW installés fin 2016)

#### En Nouvelle-Aquitaine :

Objectif de 3 000 MW installés d'ici 2020  
737 MW installés en mars 2017  
75 % de l'objectif reste à réaliser en moins de 3 ans

### Historique

Septembre 2014	Etudes de pré-faisabilité et premiers contacts avec la mairie de Blanzay
	Début des rencontres avec les propriétaires et les exploitants
Octobre 2015	Présentation du projet en mairie et délibération favorable du Conseil Municipal
Mai 2016	Lancement des études environnementales (bureau d'études Auddice Environnement)
Février 2017	Lancement des études paysagères (bureau d'études Laurent Couason)
	Lancement de la campagne de mesure acoustique par la société EREA Ingénierie
Juin 2017	Exposition d'information en mairie

### Retombées d'un parc éolien de 9 turbines de 4,2 MW :

#### Recettes fiscales estimées :

Environ 10 000€/MW/an pour le territoire

#### Investissement auprès des entreprises locales :

Environ 3 millions d'euros

#### Production d'électricité estimée:

Equivalent de la consommation de 38 000 habitants (chauffage inclus)

### Etudes naturalistes et acoustiques

#### Etudes faune/flore réalisées par Auddice

La zone d'étude alterne entre zones boisées et espaces ouverts (grandes cultures et prairies). Les enjeux sont faibles dans les grandes cultures, où la végétation est réduite.

Les haies et les bois, qui peuvent accueillir des chauves-souris et des oiseaux, seront préservés au maximum.

Une dizaine d'espèces de chiroptères a été identifiée. Le peuplement de la zone est largement dominé par la Pipistrelle commune.



*Pipistrelle Commune*

Le cortège avifaunistique est typique des plaines agricoles et bocagère du centre-ouest de la France. Sur les grandes parcelles agricoles, plusieurs espèces nichent et/ou se nourrissent comme par exemple l'Oedicnème criard, l'Alouette des champs, ou encore les Busards.



*Oedicnème criard*

La zone présente des **sensibilités environnementales compatibles avec le futur parc éolien**. Le projet tiendra compte des sensibilités particulières de certaines espèces. Par exemple, un suivi sera réalisé par des ornithologues durant l'exploitation.

#### Etude acoustique réalisée par Erea

Des acousticiens sont venus sur site pour faire des mesures de niveaux sonores sans les éoliennes. Ils ont ensuite modélisé la diffusion acoustique depuis chaque éolienne. Ils se sont assurés que **le niveau de bruit perçu au niveau des habitations respecte bien la réglementation française, qui est la plus stricte en Europe**.

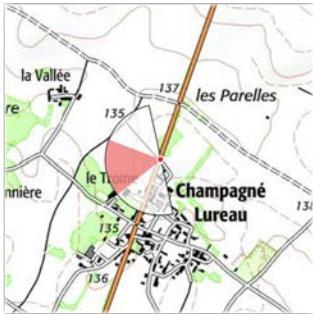
Après construction des éoliennes, un acousticien viendra faire de nouvelles mesures pour vérifier que les éoliennes respectent totalement la réglementation.

L'inspecteur des Installations classées de la DREAL contrôle le respect de la réglementation.

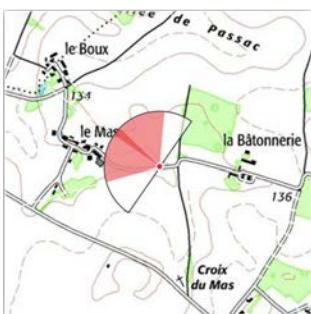


# Votre projet en images

## Visuels Projet



Vue depuis le lieu-dit Champagné-Lureau (D1)  
à l'Est du projet  
Distance à l'éolienne la plus proche : 1,47 km



Vue depuis le lieu-dit Vergné au Sud-Est du  
projet  
Distance à l'éolienne la plus proche : 1,24 km



Vue depuis La Croix Marigné (D7) au Sud du  
projet  
Distance à l'éolienne la plus proche : 1,72 km



Vue depuis le lieu-dit Epanvilliers (D7) au  
Nord du projet  
Distance à l'éolienne la plus proche : 3,9 km



*Panoramas de 180°  
Photographies de focale 50 mm*